

Régime de prévoyance | Convention collective nationale des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires

> ENTREPRISE

Raison sociale

N° Siret N° Code NAF

Forme juridique

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Fax

Mail @

Date de création de l'entreprise

Effectif concerné à la date d'adhésion

Nature de l'activité

Correspondance à adresser à (si différent du siège social)

RÉSERVÉ À NOTRE ORGANISME

N° ENTREPRISE

N° CONTRAT : CCN 700000-A

Date effet de l'adhésion :

Nom du commercial

POUR FACILITER VOTRE ADHESION

- 1- Ecrivez en lettres capitales.
- 2- Dated et signez votre bulletin d'adhésion.
- 3- Joignez un Kbis datant de moins de 3 mois précisant la nature de votre activité ou le récépissé de déclaration à la Préfecture pour une Association.
- 4- Envoyez-le tout à l'adresse figurant sur ce document.

> ADHESION

L'entreprise, ci-dessus nommée, représentée par agissant en qualité de muni de tous les pouvoirs nécessaires ⁽¹⁾ déclare adhérer auprès d'Humanis Prévoyance et de l'OCIRP ⁽²⁾, en vue d'appliquer les dispositions du régime de Prévoyance instauré par l'accord du 5 février 2009 et ses avenants, tel que prévu par la Convention Collective Nationale des Administrateurs judiciaires et Mandataires judiciaires, au profit de son personnel cadre et de son personnel non cadre tels que définis aux CG et décrites au verso.

⁽¹⁾ L'adhésion constituant un engagement contractuel de l'entreprise, la présente demande doit être signée par un représentant légal de l'entreprise ou, à défaut, par une personne dûment habilitée à prendre cet engagement.

⁽²⁾ L'OCIRP (Union d'Institutions de prévoyance régie par le code de la Sécurité sociale - 17 rue de Marignan, 75008 PARIS) est l'organisme assureur de la garantie rente éducation et rente de conjoint. Il en délègue la gestion à Humanis Prévoyance.

> ENGAGEMENT

La date d'effet retenue sera au plus tôt la date d'embauche du premier salarié ou le premier jour du mois civil suivant l'envoi du présent bulletin (cachet de la poste faisant foi) complété et signé par l'entreprise. L'entreprise déclare avoir reçu et pris connaissance du présent contrat (le bulletin d'adhésion et les Conditions Générales du régime conventionnel référencées « CG-CCN- AMJ - Prévoyance ») où figurent les garanties et les cotisations), ainsi que de la notice d'information « NI-CCN AMJ Prévoyance ».

Un double du bulletin d'adhésion vous confirmant votre adhésion au régime et sa date d'effet vous sera retourné par notre organisme.

L'entreprise a-t-elle à la date de signature du présent bulletin, des salariés et/ou anciens salariés en arrêt de travail* ou des bénéficiaires de rente éducation et/ou rente de conjoint en cours de service (cochez la case concernée) :

NON : Si cette situation venait à être modifiée avant la date d'effet de l'adhésion, l'entreprise s'engage à en informer immédiatement notre organisme

OUI : Dans ce cas, vous devez obligatoirement remplir le document intitulé « Déclaration de reprise de passif »

* Incapacité Temporaire de Travail, y compris en temps partiel pour raison thérapeutique, ou Invalidité

> ENGAGEMENT

On entend par cadre, le personnel :

- de niveaux 1 et 2 de la filière administrative (A) et technique (T),
 - de niveau C4 de la filière collaborateurs (C) ;
- tels que définis au titre VII de la Convention collective nationale du personnel des administrateurs et mandataires judiciaires.

On entend par non cadre le personnel :

- de niveau A1 à A4 de la filière administrative,
 - de niveau T2 à T4 de la filière technique,
 - de niveau C2 à C3 de la filière collaborateurs,
 - de niveau S2 à S3 de la filière stagiaires,
- tels que définis au titre VII de la Convention collective nationale du personnel des administrateurs et mandataires judiciaires

Fait à le

L'entreprise
Signature et cachet de l'entreprise

Le Directeur
Signature Humanis Prévoyance

Conformément à la Loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez demander communication ou rectification de toutes informations vous concernant en adressant un courrier à l'organisme assureur, Service Satisfaction Client - 303 rue Gabriel Debacq - 45777 Saran Cedex.